

HONORAIRES MAEL

Applicables pour les contrats signés après le 1er janvier 2025

MISSION DE CONSEIL

Etude des règles d'urbanisme, des droits à construire d'un terrain ou d'une propriété, division foncière, participation à un rdv aux services de la Ville, ...	Sur devis 100 € TTC / heure
--	--------------------------------

ESTIMATION IMMOBILIERE

Appartement	150 € TTC
Maison	250 € TTC

Si vous nous confiez un mandat de vente à l'issue de l'estimation immobilière, MAEL sera heureux de vous rembourser les honoraires d'estimation immobilière au moment de la vente de votre bien.

TRANSACTION IMMOBILIERE

Nos honoraires sont calculés en pourcentage du prix de la vente immobilière.

Les honoraires pour un mandat de vente sont à la charge du vendeur.

Dans le cas d'un mandat de vente dont l'acquéreur est un professionnel de l'immobilier (promoteur, marchand de biens, lotisseur), les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Les honoraires pour un mandat de recherche sont à la charge de l'acquéreur.

Le barème d'honoraires affiché ci-dessous mentionne les tarifs maximum de MAEL, en application de l'arrêté du 26.01.2022 modifiant l'arrêté du 10.01.2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

Prix de vente immobilière	Taux maximum d'honoraires TTC sur le prix de vente
< 100.000€	Forfait de 7 000 €
de 100.001 € à 300.000€	7 %
de 300.001€ à 600.000 €	6 %
de 600.001 € à 1 000.000€	5 %
au-dessus de 1 000 000 €	4 %

La Vente immobilière s'entend pour un bien ancien ou un foncier existant.

Elle ne comprend pas les ventes d'immobilier d'entreprise ou commerces et droit au bail ou Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA), ni les Ventes d'Immeubles à Rénover (VIR). Dans le cas de la vente d'un bien neuf (VEFA), les honoraires de la vente sont calculées selon la grille du promoteur.

RECHERCHE DE LOCATAIRE

Prestations	Honoraires TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	8€/ m2
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail en zone tendue	10 €/ m2
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail en zone très tendue	12 €/ m2
Réalisation de l'état des lieux	3€ / m2

Honoraires dus par le bailleur et le locataire.